

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION RESTREINTE DE BUREAU
DU DIMANCHE 07 DECEMBRE 2025**

Présidence : M. AULBACH.

Présents : MME CHOUMAKER et M. BOCK.

Excusés : MME ROBIN, MM BERNARD, CLEMENT, TAESCH (Président délégué du DMF), HURAULT (représentant le CD du D.M.F.),

Assiste : M. KLANCAR (représentant des arbitres à la S.C.A. Metz),

1. CARNET.

- Tous nos vœux de rétablissement à l'arbitre Philippi, victime d'un accident de la circulation ainsi qu'aux arbitres Assani, Dardart, Klancar et Touré.

2. ADMINISTRATIF.

- Il est demandé aux arbitres, lors d'un match non joué (terrain impraticable, équipe absente, etc...), de préciser dans leur rapport si leurs frais de déplacement ont été réglés. Si tel n'était pas le cas, ils devront joindre leur feuille de frais à leur rapport.
- Démission de l'arbitre Rostoucher pour raisons personnelles : pris note, remerciement pour services rendus. Le club d'Augny A.C. est prié d'en prendre note. La CASMA57 a été informée.
- Déménagement de l'arbitre Margouet en CDA54 : pris note.

3. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

 